



En partenariat avec



Avec le soutien de



## ÉCHOS DE L'ATELIER

### « Qualité de l'air, transport, mobilité : prise en compte dans l'aménagement et la planification »

20 septembre 2018 ● Mayenne



Action réalisée dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Etat (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement-DREAL) et de l'Agence régionale de santé (ARS)

Une vingtaine d'acteurs locaux se sont réunis autour de la question « Qualité de l'air, transport, mobilité : prise en compte dans l'aménagement et la planification », le 20 septembre à Mayenne. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du Pays de la Loire Energie Tour et a été réalisée dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Etat (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement-DREAL) et de l'Agence régionale de santé (ARS).



La rencontre s'est déroulée en 3 temps :

- Un atelier « **Bougez Branché** » avec Territoire d'Énergie Mayenne qui a présenté son plan départemental de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, proposé une démonstration de l'utilisation technique des bornes de recharge et présenté le projet de station GNV (Gaz Naturel Véhicule) sur Mayenne Communauté ;
- Une **présentation** par Sébastien Bourcier, Chargé de mission Mobilité à l'ADEME Pays de la Loire, sur les éléments de **contexte et les enjeux liés à l'urbanisme et la mobilité** ainsi que les impacts de nos modes de déplacement et de nos mobilités actuelles : santé, bien-être, cadre de vie, qualité de l'air extérieur ;
- Un temps d'échanges avec la salle à partir de témoignages de deux collectivités. D'une part, Annie Trohel-Le Blanc, responsable Logement Transport de Mayenne, a présenté le développement d'un nouveau service de transport collectif et le déploiement de l'application Zen Bus. D'autre part, Wilfried Braud, Responsable Service Mobilités de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, a précisé les actions de planification en faveur des modes actifs, notamment au travers du déploiement d'un plan global de déplacement.

## Introduction

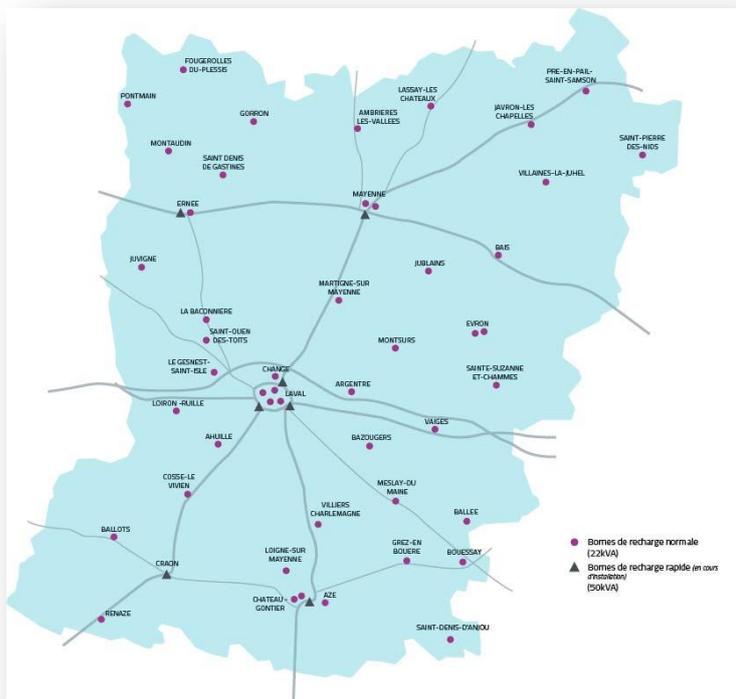


Une vingtaine de participants sont accueillis par le GAL Haute Mayenne. Après la présentation du Réseau des collectivités, Maude Laurent, animatrice à Synergies, annonce le déroulé de la rencontre.

### ■ Atelier « Bougez Branché », proposé par Territoire d'Énergie Mayenne

Dans le cadre du **Pays de la Loire Énergie Tour\***, **Territoire d'Énergie Mayenne** et le **Réseau des collectivités** ont décidé de rapprocher leurs deux animations. Ainsi, les participants de la rencontre ont pu visiter l'espace « Bougez Branché ».

Territoire d'Énergie Mayenne a présenté son **plan départemental de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques**, et a proposé une **démonstration de l'utilisation technique des bornes de recharge** et présenté le **projet de station GNV** (Gaz Naturel Véhicule) sur Mayenne Communauté.



Plus précisément, depuis le début de l'année 2017, Territoire d'énergie Mayenne a déployé un **réseau de 50 bornes de recharge normales** pour véhicules électriques sur l'ensemble du département. Afin de garantir à l'utilisateur de véhicule électrique une assurance dans ses déplacements quotidiens, **7 bornes à charge rapide** seront opérationnelles d'ici fin avril 2019. Cette nouvelle solution de charge rapide, particulièrement adaptée aux itinérances région/département et installée sur des axes structurants, permettra de prolonger l'autonomie des véhicules sur des temps de stationnement assez courts.

**Figure 1- Carte de Déploiement des bornes de recharge normales et rapides sur le département de la Mayenne**

Les participants ont ensuite pu découvrir une large gamme de véhicule électrique ou pouvant rouler au GNV.

\* <http://www.paysdelaloire.fr/dossiers-thematiques/energie-tour-2019/>



## ☛ Questions et remarques des participants

*Que se passe-t-il si 2 véhicules se présentent en même temps à une borne ?* La puissance est partagée.

*Quel est le coût moyen d'une borne ?* De 8 à 10 000 € pour une borne basique, 50 000€ pour une ultra-rapide.

### 📄 Documents ressources :

- Le diaporama de la présentation téléchargeable ici : <https://www.reseau-collectivites-53.fr/loadDoc.php?id=644>

## ■ Les témoignages

### *L'exemple volontaire de la Communauté de communes Erdre et Gesvres*

**Wilfried Braud, Responsable Service Mobilités de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres\***, présente sa collectivité. La Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) est un territoire périurbain au nord de Nantes comptant 60 000 habitants et regroupant 12 communes. La CCEG comporte un habitat mité, compte peu d'aménagements cyclables et ne dispose pas de ville centre. Mais c'est également un territoire qui attire une nouvelle population.

La CCEG a fait le choix d'agir sur la mobilité en écho à une **demande sociale des habitants** : enjeux de santé et de qualité de l'air, dépendance à la voiture et à la métropole, demandes directes d'infrastructures cyclables. En effet, 60 % des déplacements sont réalisés en tant que conducteur d'un véhicule, 18 800 actifs travaillent sur Nantes Métropole (dont 94% en voiture) et 40% des déplacements se font dans la commune de résidence.

Le choix de la collectivité a également été motivé par son **travail sur le SCOT** (Schéma de cohérence territoriale), qui a mis en évidence l'importance du recours aux courtes distances, de travailler sur l'intermodalité, de favoriser les usages raisonnés de la voirie et limités de la voiture, et d'accompagner les innovations.

La collectivité a donc mis en œuvre volontairement un **plan global de déplacements** (PGD). Il s'agit pour elle d'un document de planification / orientation qui définit une stratégie de mobilité visant

à assurer un équilibre durable entre : besoins de mobilité des habitants / environnement / économie / santé. De plus, il définit des objectifs, une stratégie, un plan d'actions et un Plan Pluriannuel d'investissement en faveur des déplacements. Enfin, il a été réalisé en concertation avec des acteurs de la mobilité, et a permis la sensibilisation et l'implication des élus.

Pour cette démarche, une **équipe projet** a été mise en place composée d'un élu et d'un agent par commune. Au cours de la réalisation de ce plan global de déplacements, la volonté des élus était d'être réaliste à court et moyen terme, d'expérimenter et de mettre en place des actions financées.

Ce PGD comporte un diagnostic réalisé par l'Auran (4 à 6 mois) et un plan d'action qui répond à 3 enjeux majeurs et compte 15 actions avec 3 idées fortes :

1. Redonner l'envie d'aller à pied et à vélo au quotidien
2. Donner envie de changer notre Culture de mobilité
3. Développer l'idée d'un réseau de transport en commun et à la demande

Ainsi, la CCEG a financé une étude à l'échelle de chaque commune. Elle a également créé un fonds de concours de 300 000 € pour la mobilité piéton/vélo.

A l'échelle des communes, des plans d'actions communaux pour les modalités actives ont été mis en place avec le soutien de la CCDEG.

Enfin, un lien entre le PLUI et le PGD a été réalisé avec la création d'une OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) mobilité.

## ☛ Questions et remarques des participants

☛ **Est-ce que toutes les communes participent à l'OAP ?** Une seule OAP est mise en place pour les 12 communes de la Communauté de communes.

des réactions critique. Pourtant la collectivité ressent plutôt une demande de la population d'équipements adaptés.

☛ **Des travaux d'aménagements ont-ils déjà été réalisés ? Comment réagit la population ?**

Les élus et les services techniques sont salués par l'assemblée pour avoir saisi cette opportunité !

Un 1<sup>er</sup> chaudiou ou chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) a été réalisé et a provoqué

## 📄 Documents ressources :

- Le site internet de la collectivité : <http://www.cceg.fr/>
- Le diaporama de la présentation téléchargeable ici : <https://www.reseau-collectivites-53.fr/loadDoc.php?id=645>
- Le Plan Global de Déplacement (diagnostic + stratégie/plan d'actions) disponible sur demande à Wilfried BRAUD; [wilfried.braud@cccg.fr](mailto:wilfried.braud@cccg.fr).

## 2. L'exemple de Mayenne : un nouveau service de transport collectif et mobilisation des usagers.

**Annie Trohel-Le Blanc, responsable Logement Transport de Mayenne,** a présenté le développement d'un nouveau service de transport collectif et le déploiement de l'application Zen Bus.

D'abord, le contexte a été rappelé : depuis 1990, un réseau « modeste » (fonctionnement sur l'après-midi, 2 lignes imbriquées avec un cadencement réduit, ciblé sur un public captif ne disposant pas de moyens de transport) dessert Mayenne, ville de 15 000 habitants. Ce service est gratuit depuis 2000. Mais il reste peu lisible avec un réseau trop limité dans le temps et l'espace. En parallèle, la place de la voiture reste prépondérante et laisse peu de place au transport.

L'objectif était donc d'élargir le public dans un esprit de développement durable, de cibler les jeunes et les scolaires mais aussi sensibiliser les retraités et les actifs. Tout en composant avec un certain nombre de contraintes comme un niveau de dépense au budget général à maintenir.

Après une longue phase de réflexion, le choix de la collectivité s'est porté vers une amélioration de la desserte de bus avec :

- Un fonctionnement étendu au samedi,
- Par un cadencement renforcé toutes les 45 mn avec 9 rotations dans la demi-journée.
- Avec de nouveaux secteurs desservis : à l'est le Stade et le quartier des Landes ; à l'ouest, le secteur des Vignes vers le Fauconnier.
- Avec un accès aux équipements : la mairie, le Grand Nord, le Centre aquatique, le pôle santé, l'hôpital et le stade.
- Avec des quartiers mieux reliés au centre-ville.
- Un service nouveau : une navette le matin sur les périodes scolaires ouverte à tous mais qui cible en priorité des collégiens et lycéens.

L'équipement et les aménagements ont aussi été améliorés avec :

- deux véhicules neufs aux normes accessibilité : plateforme manuelle ; 3 girouettes lumineuses ; une annonce sonore des arrêts intérieure et extérieure ; des caméras de surveillance ; des habillages aux couleurs de la Ville et une charte graphique.
- Des poteaux renouvelés et des arrêts repensés.



Ligne 1 Stade & Quai Deshayes	Sens Stade		Sens Quai Deshayes	
	Stade	Quai Deshayes	Quai Deshayes	Stade
07h00	07h00	07h00	07h00	07h00
07h45	07h45	07h45	07h45	07h45
08h30	08h30	08h30	08h30	08h30
09h15	09h15	09h15	09h15	09h15
10h00	10h00	10h00	10h00	10h00
10h45	10h45	10h45	10h45	10h45
11h30	11h30	11h30	11h30	11h30
12h15	12h15	12h15	12h15	12h15
13h00	13h00	13h00	13h00	13h00
13h45	13h45	13h45	13h45	13h45
14h30	14h30	14h30	14h30	14h30
15h15	15h15	15h15	15h15	15h15
16h00	16h00	16h00	16h00	16h00
16h45	16h45	16h45	16h45	16h45
17h30	17h30	17h30	17h30	17h30
18h15	18h15	18h15	18h15	18h15
19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
19h45	19h45	19h45	19h45	19h45
20h30	20h30	20h30	20h30	20h30
21h15	21h15	21h15	21h15	21h15
22h00	22h00	22h00	22h00	22h00

**ZENBUS** une application gratuite spécialisée dans la géolocalisation de transport en commun.

Elle permet de :

- Visualiser en temps réel les véhicules
- Connaître les horaires de passages
- Disposer d'une messagerie permettant d'informer sur les perspectives, les incidents, les changements.

➔ Les 1ers résultats sont encourageants car les nouveaux publics sont au rendez-vous notamment les scolaires. Les usagers sont satisfaits et les horaires sont respectés malgré un démarrage perturbé par des travaux

Des adaptations restent à prévoir :

- au vu des analyses de la fréquentation par arrêt et notamment pour les scolaires ;
- de la communication et des actions de promotion à organiser ;
- des mutualisations à repenser ;
- les recettes du versement transport à suivre ;
- des liaisons douces à améliorer pour accéder aux arrêts.

## 🗨️ Questions et remarques des participants

*Cela représente quelle fréquentation depuis l'évolution ?* Depuis le 3 septembre 2018, on comptabilise 3 528 montées sur les 2 réseaux avec 500 élèves transportés sur un potentiel de 800. Tous les arrêts se confirment pertinents.

*👉 Pourquoi donnez-vous la priorité aux scolaires et pas aux salariés ?* La cible des scolaires permet de travailler sur un réseau « resserré » et pas trop long en temps. Pour autant, s'il y a de la demande de la part des salariés, nous pourrions réfléchir à des évolutions.

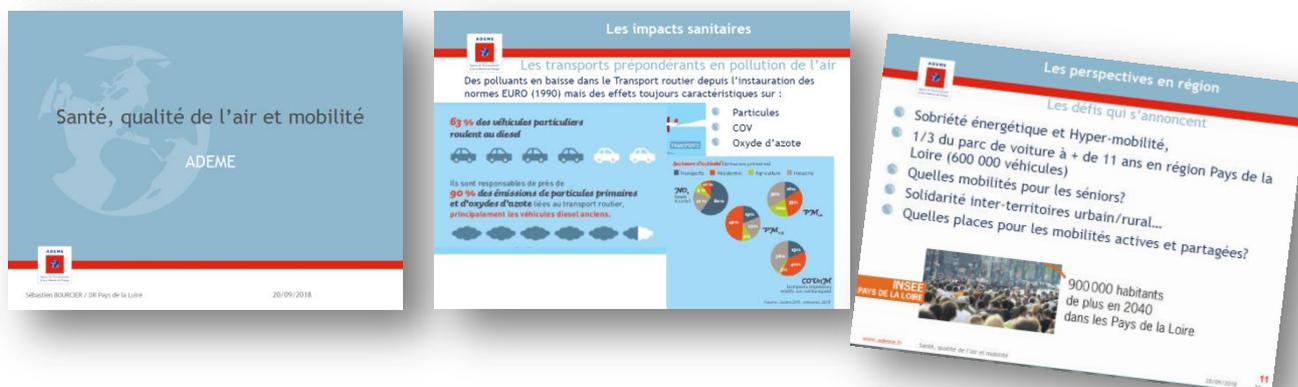
*👉 Pourquoi donnez-vous la priorité aux scolaires et pas aux salariés ?* La cible des scolaires permet de travailler sur un réseau « resserré » et pas trop long en temps. Pour autant, s'il y a de la demande de la part des salariés, nous pourrions réfléchir à des évolutions.

## 📄 Documents disponibles

- Diaporama téléchargeable ici : <https://www.reseau-collectivites-53.fr/loadDoc.php?id=646>
- Site internet Zenbus pour les lignes de Mayenne : <https://zenbus.net/maybus?route=route975320>

## ■ Contexte et enjeux – Apport complémentaire de l'ADEME

**Sébastien Bourcier, Chargé de mission Mobilité à l'ADEME Pays de la Loire**, rappelle les éléments de **contexte et les enjeux liés à l'urbanisme et la mobilité** ainsi que les impacts de nos modes de déplacement et de nos mobilités actuelles : santé, bien-être, cadre de vie, qualité de l'air extérieur.



Dans un 1<sup>er</sup> temps, il est rappelé la dépendance aux énergies fossiles pour le secteur du transport, et l'impact en termes d'émission de polluants sur la santé. Et les Pays de la Loire font partie des régions les plus motorisées en France !

Différents défis sont à relever sur les pays de la Loire :

- Accompagner la Sobriété énergétique et Hyper-mobilité,
- Anticiper le renouvellement / vieillissement du parc automobile : 1/3 du parc de voiture à + de 11 ans en région Pays de la Loire (600 000 véhicules)
- Quelles mobilités pour les séniors?
- Quelle Solidarité inter-territoires urbain/rural...
- Quelles places pour les mobilités actives et partagées?

Les **principaux outils et moyens** disponibles sont :

- Planification
  - o PDU / Plan Global de Déplacements / Plan de mobilité rural
  - o Schéma directeur vélo / Plan marche
  - o Eléments volontariste dans le PLU(i) -> stationnements, emplacements réservés...
- Voirie
  - o ZTL
  - o ZFE
  - o Villes à 30
- Développement de services / AOM / loi Mobilité
- Accompagnement au changement.

### 📄 Documents disponibles

- Diaporama téléchargeable ici : <https://www.reseau-collectivites-53.fr/loadDoc.php?id=647>

## ■ *Exercice de synthèse des idées fortes !*

2 administrateurs de Synergies tentent l'exercice de faire ressortir quelques points-clés :

- Au-delà des enjeux et des obligations réglementaires, de cette rencontre ressort de nombreuses notes d'optimismes qui doivent nous inspirer !
- Le progrès scientifique est permanent comme celui du numérique. C'est enthousiasmant, mais attention, ce n'est pas la seule solution ! Ce progrès n'est qu'un levier !
- La santé et la mobilité active constituent un binôme prometteur en pensant à la ville de demain qui devra chercher les circuits les plus courts, éviter l'étalement...
- Les outils de planification facilitent comme les OAP - orientations d'aménagement et de programmation. Il faut s'en saisir !

### Liste des participants

BEKRI	Floriane	Agent technique	com com de l'ernée
BOURCIER	Sébastien	Agent technique	ADEME
BOURGUIN	Guy	Elu	Ville de Mayenne
BRAUD	Wilfried	Agent technique	Communauté de communes Erdre et Gevres
CHENEAU	Pierre-Marie	Agent technique	DDT53 / PTNM
DOARE	Sylvie	Agent technique	Direction Départementale des territoires 53, Château-Gontier
ETONNO	Lucie	Elu	Conseil Regional PDL
LEBOSSE	Franck	Agent technique	GAL Sud Mayenne
LEROYER	PHILIPPE	Agent technique	DDT/PTNM
LETILLEUX	Séverine	Agent technique	GAL Haute Mayenne
MALENFNAT	Thierry	Agent technique	DDT
MARSOLLIER	Alain	Citoyen	Argentré
PERRIER	Michel	Elu	commune de Bonchamp
PETRICCA	Sophie	Citoyen	INNOV ENR
RENARD	Pascal	Citoyen	La Bazoge Montpinçon / membre du C.D.D
RUAULT	Hélène	Agent technique	Territoire d'Energie Mayenne
SOUTIF	Patrick	Elu	CC Mayenne Cté/GAL Haute Mayenne/Commune Le Horps
TROHEL LEBLANC	Annie	Agent technique	Ville de Mayenne
TAUPIN	Laurent	Citoyen	Agrimaire
LE BORGNE	Bruno	Agent technique	DDT
MENARD	Guy	Maire	Ambrières les Vallées

Etaient excusés :

DESSIAUME	Gérard	Citoyen	Laval
DIVAY	Sylviane	Citoyen	Conseil de développement de Haute Mayenne
KIHAL-FLÉGEAU	Noura		sous-préfète de Mayenne
PERCA	GIANINA	Agent technique	APSS 53
MORIN	Nicole	Maire	La Haie Traversaine
VALPREMIT	Antoine	Mairie	Sacé
HENRY	Philippe	Maire et vice président CR	Pays de Château Gontier